





1.1 Préambule

- **un projet économique au service de l'utilité sociale ;**
- **une mise en œuvre éthique ;**
- **une gouvernance démocratique ;**
- une dynamique de développement fondée sur **un ancrage territorial** et **une mobilisation citoyenne.**

1.2 Principes et valeurs de l'ESS

- **Une finalité d'intérêt général ou collectif** : le projet des structures de l'ESS privilégie l'intérêt collectif (de ses membres, de ses salariés ou des bénéficiaires de son action) sur l'intérêt individuel, qu'il s'agisse de créer et maintenir des emplois durables et de qualité, de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement ou de contribuer à la réduction des inégalités et à la cohésion sociale.
- **Une gouvernance démocratique** : les structures de l'ESS placent les hommes et les femmes associés au projet au cœur du processus de décision selon le principe « une personne, une voix », élisent leurs dirigeants et associent les parties prenantes à l'exercice du pouvoir.
- **Une libre adhésion** : l'adhésion, tout comme la sortie d'une structure de l'ESS est un choix individuel qui ne peut être imposé.



- **Une « lucrativité » limitée** : les structures de l'ESS affirment la primauté de l'homme par rapport au capital. Elles encadrent les échelles de salaires, limitent ou refusent la rémunération du capital et affectent les excédents réalisés au développement du projet.
- **Un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne** : les structures de l'ESS s'appuient sur l'ensemble des acteurs de leurs territoires



(Collectivités territoriales, entreprises, usagers...). Elles ont pour objectif de faire des citoyens les contributeurs aussi bien que les bénéficiaires, du progrès économique, social et écologique.

1.3 Structures/acteurs de l'ESS

Les structures de l'ESS peuvent relever de différents statuts. Toutes matérialisent le respect des principes fondateurs du secteur.

- **Les associations ;**
- **Les coopératives :** constituées de membres-associés qui détiennent au moins une part dans la structure, leur gouvernance est fondée sur le principe démocratique « une personne, une voix. »
- **Les mutuelles :** à but non lucratif, elles sont actrices de la santé et des assurances ;
- **Les fondations :** de personnes, d'entreprises ou « abritées » par une autre fondation ;
- **Les entreprises sociales et/ou solidaires.** Leur finalité relève de l'intérêt général et elles appliquent les valeurs liées à l'ESS sans en avoir forcément l'un des statuts. En effet, l'économie sociale et solidaire regroupe ainsi des organisations et entreprises sous statuts d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, qui se sont naturellement fédérées autour de ces valeurs et de l'intérêt collectif de leurs membres ou de l'intérêt général et sociétal qu'elles servent, ainsi que des entreprises sociales et solidaires relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires ou le commerce équitable.

Projet d'informatisation des centres de santé au Bénin



1.4 Un ancrage territorial fort

Les emplois, organisations et entreprises de l'ESS sont fortement ancrés dans les territoires car ils **répondent aux besoins spécifiques d'une population locale**. Pour ce faire, les organisations et entreprises de l'ESS optimisent l'utilisation des ressources locales disponibles et mobilisent tous les acteurs locaux autour de projets au service du développement des territoires.

De par l'implication des membres dans la création et la gouvernance des organisations et entreprises de l'ESS (principe de double qualité), ces dernières sont des acteurs émanant des territoires, **portant des services de proximité et créant des emplois non délocalisables**.

Elles interviennent notamment dans la mise en place de services d'intérêt général répondant à des besoins sociaux dans les territoires (services aux personnes, petite enfance, santé...), et soutiennent le développement d'activités et de filières nouvelles en fonction des ressources des territoires (éco construction...).



L'ESS favorise les ressources locales en s'appuyant sur des **circuits courts** ou en soutenant la mise en place et en relocalisant les activités économiques. La constitution de pôles territoriaux de coopération économique, permet notamment de développer la compétitivité et l'offre des organisations et entreprises de l'ESS d'un territoire, autour de projets de mutualisation et de coopération générant des plus-values économiques localement.

1.5 L'ESS au service de l'innovation sociale

La contribution des organisations et entreprises de l'ESS à l'innovation n'est pas propre aux années récentes. Dès leurs origines ces groupements de personnes ont contribué, dans différents secteurs d'activité, à introduire des innovations. Le plus souvent ces innovations prennent la forme d'innovations sociales, en ce sens qu'elles contribuent à **la lutte contre les exclusions, contre les inégalités** ou tendent à **contribuer à une meilleure qualité de vie collective**.

Chaine de tri sélectif d'une coopérative au Brésil



Elles reposent aussi sur des innovations organisationnelles encourageant la participation des différentes parties prenantes associées au projet. L'ESS contribue aussi à des innovations plus radicales notamment dans les modes d'organisation, les activités et les usages.

Ainsi le tourisme social, l'aide à domicile, l'action sociale, sont autant d'activités dont les organisations et entreprises de l'ESS ont été à l'origine et qu'elles ont contribué à structurer dans l'après seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les secteurs de l'éco construction, du recyclage, des éco-activités sont largement initiés par les acteurs de l'ESS. Dans le secteur de l'alimentation, les associations de maintien de l'agriculture paysanne et les jardins collectifs sont autant d'exemples d'innovations plus récentes. De même, la finance solidaire contribue au renouvellement des modes de financement, tandis que la diffusion des énergies renouvelables s'accompagne d'une décentralisation de la production.

2. L'ESS A L'ECHELLE INTERNATIONALE

2.1 Les acteurs internationaux

- **Le Réseau Intercontinental de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS)**



Le RIPESS est un réseau qui regroupe cinq réseaux continentaux à travers le monde: RIPESS-LAC, RIPESS-EU, RIPESS-NA, RAESS et ASEC qui à leur tour rassemblent des réseaux nationaux et sectoriels.



Le RIPESS croit en l'importance de la solidarité mondiale pour bâtir et renforcer une économie centrée sur les gens et la planète. Le réseau organise des forums mondiaux tous les quatre ans et se propose comme un espace clé pour l'apprentissage, le partage d'informations et la collaboration internationale.

La mission du RIPESS est de construire et de promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui prend en compte la dimension sociale et éthique dans toutes les activités économiques. Le réseau travaille à mettre en avant l'ESS comme une alternative holistique au modèle économique dominant, à la lumière des diverses crises actuelles qui ont cours, crises environnementale, sociale, économique et civilisationnelle.

Le RIPESS a tenu cinq rencontres intercontinentales: en 1997 à Lima au Pérou; en 2001 au Québec, Canada; en 2005 à Dakar, au Sénégal, en 2009 dans la ville de Luxembourg et en 2013 à Manille, aux Philippines. Ces réunions ont rassemblé des Représentants de réseaux de chacun des continents dans des séances plénières, des ateliers et des discussions. À chaque réunion, les participants élaborent des projets de déclarations.

Ses principaux axes de travail sont :

Communications (interne et externe) et promotion du réseau

L'objectif est de donner plus de visibilité aux nouvelles des réseaux locaux et régionaux au sein du RIPESS à travers des bulletins d'information continentaux, des plateformes électroniques telles que le flux RSS qui permet de recueillir des nouvelles des réseaux d'ESS et d'organisations connexes.

Le travail de réseau est une priorité sur chacun des réseaux continentaux à travers des rencontres continentales, des réunions de comité d'organisation du réseau à distance ou en présentiel.

Education, formation, recherche

Le RIPESS travaille en partenariat avec SOCIOeco, site de ressources de l'Economie Sociale et Solidaire.

C'est un site de ressources documentaires permettant aux citoyens, et plus particulièrement aux étudiants, aux chercheurs, aux journalistes et aux élus locaux de trouver plus aisément de l'information sur l'ESS. Ce site présente le potentiel de ce secteur pour renouveler nos modes de développement.

Politiques publiques :

Le RIPESS soutient la promotion de politiques publiques dans le domaine de l'ESS selon une approche concertée Réseaux-pays-Etats.

Dans cette perspective, le RIPESS a entrepris un partenariat avec le RELIESS, centre de référence et de liaison international qui se veut avant tout un lieu de rencontre de personnes et d'idées sur les politiques publiques en faveur de l'ESS. Il vise à encourager un esprit de co-construction et de dialogue en rendant plus accessible l'information sur des expériences innovatrices en économie sociale qui ont pris essor grâce à une collaboration avec le secteur public et en favorisant le réseautage d'acteurs travaillant en faveur de l'ESS, que ce soit depuis le secteur public ou de la société civile.

- **La Plateforme UE-Afrique : un réseau des acteurs économiques et sociaux**

Des Représentants d'employeurs, de travailleurs, d'agriculteurs, de consommateurs, d'acteurs de l'économie sociale et de coopératives des deux continents ont voulu faire converger leurs positions sur le partenariat entre l'Afrique et l'Europe sur des sujets d'intérêt commun tels que la sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes.



L'emploi des jeunes

Avec 200 millions de personnes ayant entre 15 et 24 ans, l'Afrique est le continent dont la population est la plus jeune. De plus, en Afrique, sur dix personnes sans emploi, six sont des jeunes. Les difficultés auxquelles se heurtent des dizaines de millions de jeunes pour trouver un emploi décent peuvent devenir une source d'instabilité sociale et politique.

Pour faire face à cette situation, un moyen essentiel est la formation. Bien évidemment, l'enseignement de base doit être universel. Mais pour lutter contre le chômage des jeunes, il est également nécessaire de promouvoir la formation professionnelle et d'accroître les synergies entre le système d'enseignement et le marché du travail. Le partenariat entre les entreprises et les établissements d'enseignement et de formation doit être renforcé au niveau de l'élaboration des programmes et de l'anticipation des besoins.

La sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire et les pénuries alimentaires sévissent dans certaines régions africaines. De plus, la population africaine devrait continuer d'augmenter à l'avenir, tandis que le nombre d'agriculteurs, en termes relatifs, diminuerait en raison des migrations vers les villes.

L'UE et les pays ACP souhaitent intégrer les principes de droit à l'alimentation dans leurs pratiques commerciales communes par le biais d'une action concertée au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Les objectifs de la Plateforme UE-Afrique sont :

- d'organiser d'une manière structurée et régulière la contribution des acteurs économiques et sociaux à la stratégie conjointe UE-Afrique;
- de proposer des actions concrètes à mettre en place dans le cadre de cette stratégie, y compris des programmes d'échange et de coopération;
- de faciliter l'appropriation et la participation des acteurs économiques et sociaux aux actions de la stratégie;
- d'échanger des informations et des bonnes pratiques entre membres du réseau;
- de contribuer au renforcement des capacités des acteurs économiques et sociaux;
- de mettre en place de manière conjointe des projets de développement dans le cadre de la stratégie commune UE-Afrique.

• L'association des Rencontres du Mont Blanc (RMB)

Association de loi française 1901 créée en 2005, elle est composée de 20 membres de 12 pays (Belgique, Cameroun, Comores, Costa Rica, France, Guatemala, Honduras, Mali, Portugal, Québec, République Dominicaine, Sénégal).

Elle est née de la volonté de dirigeants d'entreprises sociales et solidaires de se rassembler pour co-construire des projets conciliant efficacité sociale, civique, environnementale et économique.

Elle apporte aussi la preuve que l'Economie Sociale et Solidaire rend possible d'entreprendre autrement, en cohérence avec un objectif global de développement durable.

Les RMB œuvrent chaque jour pour **favoriser la visibilité et la reconnaissance internationale de l'économie sociale et solidaire**. L'association est le support opérationnel de toutes les actions impulsées par les forums, tant sur la scène internationale qu'au niveau local. Les entreprises et organisations des différents



pays qui la composent assurent l'organisation des Rencontres, informent sur l'état d'avancement des projets et animent le réseau.

Dans ce sens, un forum biennal réunit les dirigeants de l'ESS du monde entier pour leur permettre de co-construire des projets et prendre position sur les grands enjeux internationaux. Des événements régionaux sont organisés entre les forums.

Les activités de l'association sont :

Le Groupe pilote international de l'ESS

L'objectif est de promouvoir l'ESS en regroupant des Etats, des Institutions internationales et des Organisations de la société civile ; de promouvoir un entrepreneuriat accessible à toutes les populations ; d'accroître la prise en compte de ce modèle économique dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le Cahier d'initiatives

Il a pour objectif de mettre en lumière des initiatives et des projets en cours de réalisation ou achevés à travers le monde. Le but est donc d'apporter la preuve par l'exemple que l'ESS répond aux besoins des populations et ce sur tous les continents.

La Project Place/Agora des Projets

Il constitue le terreau fertile des innovations duquel émergent autant d'initiatives et de projets internationaux économiquement, socialement et écologiquement responsables. C'est une plateforme permettant de faire



émerger des projets à partir des échanges et rencontres entre dirigeants de l'ESS du monde entier, et notamment grâce à la participation aux RMB. Elle n'est pas un outil de financement de projets mais un outil de facilitation, virtuel et physique, avant, pendant et après les forums.

- **Le Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie sociale (ESMED)**

Le Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale (ESMED), né en 2000 de l'initiative conjointe des principales organisations représentatives de l'économie sociale d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie et du Portugal, s'est ouvert en 2004 au Maroc et à la Tunisie (soit 400 000 entreprises, 6,2 millions d'emplois et 134 millions de personnes associées) et travaille en étroite collaboration avec l'Algérie.

Ce réseau encourage la coopération et le dialogue entre les entreprises et organismes de l'économie sociale du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Le Réseau ESMED est la plateforme de référence institutionnelle de l'économie sociale auprès des Institutions Européennes et de l'Union pour la Méditerranée pour défendre les intérêts de l'économie sociale et s'assurer que l'économie sociale soit prise en compte dans les politiques de développement. A titre d'exemple, citons les propositions faites par le réseau ESMED à la Commission Européenne ayant permis d'inclure des actions en faveur de l'économie sociale dans le programme EUROMED de développement industriel ainsi que l'acquis de reconnaissance sur l'économie sociale EUROMED de la part des Institutions Européennes.



A travers les organisations-membres de 9 pays (Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie), le Réseau ESMED représente un ensemble de plus de 500 000 entreprises et 7 millions de salariés. Ces données font de l'économie sociale un acteur économique qui répond aux principaux défis de développement de la Méditerranée (création d'emplois en direction principalement des jeunes et des femmes, accès aux services sociaux, etc...)

2.2 Les grands chantiers de l'ESS

- **Le groupe Pilote international de l'ESS**

En parallèle de l'Assemblée Générale de l'ONU, le 22 septembre 2014, s'est tenue la 1ère réunion du Groupe pilote international de l'ESS, soutenue par le gouvernement français. Les Etats-membres du groupe pilote (France, Equateur, Maroc, Luxembourg, Colombie, Québec) ont réaffirmé leur engagement à collaborer pour élaborer et promouvoir des politiques publiques en faveur de l'ESS, aux niveaux local, régional et international. **Par ailleurs, plusieurs Représentants d'Etats non encore membres ont annoncé la volonté de leur pays de rejoindre le groupe pilote.**

Une étude comparative des lois ESS dans le monde conduite par le Comité Scientifique des RMB a été présentée dans sa version préliminaire lors de cette réunion par le Pr. Abdou Salam Fall, Président dudit Comité. Ce document a permis de poser les bases d'un travail de soutien aux politiques publiques en faveur de l'ESS à mener avec les différentes parties prenantes du groupe pilote, qui étaient toutes représentées : Etats, Institutions Internationales et Organisations de la Société Civile du secteur de l'ESS.

D'ores et déjà, un certain nombre d'objectifs-clés ont été identifiés, dont la participation de l'ESS à un nouveau modèle de développement et à l'élaboration de solutions relatives au changement climatique, sa nécessaire inscription dans l'Agenda des villes et dans les politiques d'urbanisation ... Thèmes sur lesquels l'association des Rencontres du Mont Blanc pourront dorénavant travailler en collaboration et sur le long terme avec plusieurs agences de l'ONU (UN-Habitat, CNUCED, UN-NGLS, PNUD) rencontrées sur place. Lors de cette réunion, l'ESS est clairement apparue comme un outil complet et innovant capable de répondre aux défis de notre société. Une session d'organisation des travaux du Groupe Pilote va ainsi être prochainement programmée et des réunions régulières sur ces thèmes se tiendront désormais afin de mettre en œuvre des études et actions.

- **L'ESS dans l'agenda de développement (OMDD) post 2015**

Mise en place d'indicateurs de mesure de la pauvreté, des inégalités et du développement :

L'élimination de l'extrême pauvreté n'est possible qu'à condition d'**adopter une approche globale fondée sur une juste répartition des richesses et sur un accès équitable** aux ressources naturelles, à la santé, à des conditions de vie décentes et à l'éducation.

Par conséquent, est recommandée la devise fondamentale des OMD post-2015 « Garantir l'Egalité pour tous ». **Adopter comme objectif l'inversement de l'aggravation des inégalités**, ce qui inclurait une évaluation en profondeur des causes structurelles des inégalités et des mesures ciblées pour les surmonter, tel que l'apport d'un soutien direct aux projets d'ESS façonnés et soutenus par les communautés locales, la satisfaction des besoins des communautés et la consolidation de leurs ressources et de leurs capacités.





L'insécurité alimentaire et des pénuries alimentaires sévissent dans certaines régions africaines. De plus, la population de ce continent devrait continuer d'augmenter à l'avenir, tandis que le nombre d'agriculteurs en termes relatifs diminuerait en raison des migrations vers les villes.

Les spécificités de l'économie informelle, très répandue en Afrique, se caractérisent par l'absence de protection juridique et sociale, des revenus faibles et irréguliers, des difficultés pour accéder au crédit, des emplois précaires, le non-respect des normes de sécurité et de santé, une faible solidarité sociale vis-à-vis des personnes handicapées et âgées, des services sociaux peu adaptés et des institutions du marché de travail peu adéquates.

3.2 L'ESS, une réponse aux défis africains

L'avenir de l'Afrique dépend en grande partie de l'Economie Sociale et Solidaire. Le continent africain regorge de potentialités humaines capables de relever les défis du développement multidimensionnel. Le continent africain prévoit par ailleurs un taux de croissance important qui doit répondre aux attentes de la population africaine. L'Economie Sociale et Solidaire peut apporter ce type de réponse : l'importance d'une **croissance économique inclusive**, y compris en exploitant les possibilités de l'Economie Sociale et Solidaire.

Sur le continent africain, **l'économie sociale tire ses fondements de la culture africaine et fait partie intégrante des structures traditionnelles de solidarité**, d'entreprises collectives et communautaires, qui souvent se transforment en coopératives. Les acteurs de l'économie sociale, y compris les coopératives, contribuent à l'élimination de la pauvreté, au développement local durable, à la promotion du travail décent.

Le modèle de croissance économique qui prévalait en Afrique depuis de nombreuses années, basé en grande partie basé sur l'exportation de matières premières, évolue actuellement vers **l'introduction de valeurs ajoutées** afin de créer plus d'emplois décents, structurés et durables par le biais de l'Economie Sociale et Solidaire sur le continent.

Finalement, l'ESS, **alternative à l'économie ultra-libérale**, est en mesure de contribuer au développement durable et équilibré des pays africains. Sur le plan de la justice économique, l'ESS permet ainsi de donner des moyens à des acteurs qui sont en dehors du système classique économique.

3.3 Le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire

Le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS), organisation associative à but non lucratif, est né en 2010 sous l'initiative de 25 organisations de la société civile de pays du continent. Il réunit en son sein 22 Réseaux-pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun, Togo, Sénégal, Mali, Niger, CPC, IPD, Alliance Coopérative Internationale, Guinée, Guinée Equatoriale, Iles Maurice, Ethiopie, République Démocratique du Congo, Cap-Vert) agissant dans le domaine du développement durable inclusif.



Ce réseau représente un réel espace de partage et de concertation pour amener les différentes associations africaines à repenser leurs approches de développement et à introduire les alternatives proposées par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le RAESS est aussi un vecteur de mutualisation du savoir et du savoir-faire en matière de développement durable ainsi qu'un moyen de plaidoyer collectivement auprès des gouvernements, des instances et organisations africaines et internationales pour défendre les valeurs et les principes universels de l'ESS.

Le RAESS milite en faveur d'un partenariat constructif et contributif Public-Privé.

Le panafricanisme guide sa vision ; la territorialisation de l'ESS, quant à elle, encadre son action.

- **Composition et modalités de fonctionnement du RAESS**

Le RAESS se compose des Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire des pays africains, juridiquement constitués dans leurs pays respectifs et admis par délibération du Conseil d'Administration.

Le RAESS comprend les organes suivants : une Assemblée Générale ; un Conseil d'Administration ; un Secrétariat Exécutif ainsi que les Représentants des Comités de Pays.

- **Missions du RAESS**

Le rôle contributif du RAESS et de ses membres dans l'inclusion, l'instauration de la démocratie économique par une répartition équitable des fruits de la croissance en Afrique ainsi qu'une plus grande visibilité dans les rencontres internationales se décline comme suit :

- ✓ Favoriser et promouvoir le partenariat entre les Organisations Non Gouvernementales, les Associations, les Coopératives, les Mutuelles, les Groupements par la construction de partenariats établis équitablement et sur la base de la solidarité et de la réciprocité,
- ✓ Soutenir leurs activités, mettre en commun leurs connaissances, partager leurs expériences, promouvoir la recherche-action, la formation, la communication, l'échange d'informations et le renforcement des capacités et d'expertise ;
- ✓ Soutenir les plaidoyers de ses membres nationaux et exercer du lobbying pour que le Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire de chaque pays soit représenté au sein du Conseil Economique et Social du pays concerné ;
- ✓ Consolider la présence du RAESS tant au niveau national, régional et international par la participation aux rencontres, aux sommets mondiaux et aux forums organisés sur des thèmes en relation avec le Développement Durable, la mondialisation et ses impacts socio-économiques ;
- ✓ Inscrire la démarche dans le cadre de l'Unité Africaine de la stratégie de coopération Sud-Sud et Sud-Nord
- ✓ Valoriser les ressources humaines des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire par la communication, la diffusion des informations et la mutualisation des moyens.

- **Activités réalisées**

Depuis sa création, le RAESS dont la coordination est assurée actuellement par le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) tout en préparant son transfert au réseau malien début 2016, a organisé avec l'appui de la plateforme tunisienne de l'ESS trois grandes rencontres des réseaux africains de l'ESS respectivement à Kénitra au Maroc, à Hammamet en Tunisie ainsi qu'à Marrakech au Maroc.

Ces rencontres ont permis la promotion de la vision panafricaine en matière d'ESS sur la base d'une concertation élargie ainsi que l'ouverture de chantiers innovants de développement.



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
 ⵎⵓⵔⵉⵏⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉ
 Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
 African Network of Social and Solidarity Economy
RAESS



1^{ère} rencontre africaine « L'économie sociale et solidaire : levier pour un développement approprié » du 20 au 24 octobre 2010, Kénitra, Maroc

2^{ème} rencontre du RAESS à Hammamet en Tunisie du 24 au 25 mars 2013
 « Ensemble pour un développement inclusif adapté à la réalité du continent africain »



3^{ème} rencontre du RAESS à Marrakech du 23 au 25 avril 2014 sous le thème « Ensemble pour un développement inclusif adapté à la réalité du continent africain »



Les Réseaux africains de l'ESS, membres du RAESS, ont par ailleurs participé à de nombreuses manifestations internationales de l'ESS telles que Le Forum International d'Economie Sociale et Solidaire à Montréal en octobre 2011 ; le Forum Social Mondial à Tunis en mars 2013 ; la 6^{ème} édition des RMB en novembre 2013 à Chamonix en France ; la 5^{ème} édition des Rencontres Intercontinentales du RIPESS à Manille en octobre 2013 ; la 2^{ème} édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme à Marrakech en novembre 2014....



Participation du RAESS au 2^{ème} Forum Mondial des Droits de l'Homme du 27 au 30 novembre 2014, Marrakech, Maroc

- **Perspectives**

En avril 2014 à Marrakech, les Réseaux-membres de l'ESS se sont réunis pour élaborer une feuille de route du RAESS pour la période 2014-2016, déclinée autour de deux projets-phares :

✓ **Un projet de renforcement institutionnel et du développement de capacités des réseaux nationaux africains de l'ESS – 2014/2016**

1. Accompanyer les réseaux nationaux dans leur processus de formalisation et d'élargissement de leur base de **représentativité** ;
2. Accompanyer le **renforcement institutionnel** des Réseaux dans un cadre normatif et législatif favorable ;
3. Faciliter les relations de **partenariat public-privé** au profit des Réseaux nationaux et de leurs membres.
4. Assurer la disponibilité et la mise en place d'une **stratégie de communication**, tenant compte des trois dimensions : RAESS/Environnement international, RAESS/Réseaux-pays, et Réseau/Membres.
5. Améliorer les **offres de formation** et de **développement de compétences** en faveur des Réseaux des pays en élaborant des curricula de formation notamment dans les domaines du coaching territorial, du partenariat, du plaidoyer, et de gestion.

✓ **Un projet de renforcement de la position du RAESS dans les grands chantiers au niveau international (références : RIPESS, RMB, ESMED, UE-Afrique et OMD post 2015)**

1. Mise en place d'un **observatoire de l'ESS** qui pourrait renseigner sur la situation et les programmes en matière de l'ESS. Ceci favoriserait sans doute l'intégration du RAESS à l'échelle internationale ;
2. Positionnement par rapport aux manifestations internationales notamment les **Fora sociaux**. Préparation préalable réunissant les conditions nécessaires pour agir à travers une seule voix ;
3. Rapprochement auprès des organisations sous régionales Europe /Afrique comme **entrée principale à la Méditerranée**. Cela permettrait de traiter la **question de l'immigration** et le **partenariat Nord – Sud** sur un plan plus large ;
4. Création d'une **plateforme de promotion de Partenariat et d'échanges** au service de la société civile Africaine appuyée par un site web ainsi qu'un centre de ressources et de communication ;
5. Organisation pour faire évoluer les différentes contributions du RAESS dans la dynamique du système des Nations Unies.



- Yaoundé en partenariat avec l'Institut Panafricain de Développement (IPD) à Douala au Cameroun ;
- l'Université Africain de Développement Coopératif (UADC) à Cotonou au Bénin.